



CTB-B+

Des bois préservés pour durer

La certification CTB, démarche volontaire, permet de certifier les caractéristiques d'un produit ou d'un service avec l'engagement d'un organisme de contrôle indépendant qui en vérifie la qualité. Cet organisme tierce partie est lui-même contrôlé par le Comité français d'accréditation (COFRAC).

CTB-B+ est une marque collective de certification de produits conforme à l'ISO 17065, qui atteste des performances des bois en service en termes de durabilité conférée.



Les bénéfices de la certification pour l'industriel

La certification permet à l'industriel d'être inscrit dans une démarche de progrès volontariste, au cœur d'un réseau de professionnels qui partage les mêmes valeurs.

D'un point de vue management, la certification permet de conforter les responsables dans leur gestion d'entreprise sur :

- les aspects performances et sécurité des produits biocides ;
- la maîtrise des coûts matière première ;
- la valorisation de la compétence des personnes et service.

D'un point de vue système qualité, elle permet :

- une validation du CPU (contrôle de production usine) exigé par le marquage CE ;
- une validation et un suivi externalisé des procédures en place.

Une veille réglementaire et technologique est mise à disposition des industriels certifiés leur permettant d'anticiper les évolutions.

Les professionnels certifiés ont également à disposition des supports de communication dont le contenu est maîtrisé.

Les bénéfices de la certification pour le marché

C'est avant tout une qualité et sécurité de produit conforme aux réglementations en vigueur. Les utilisateurs ont l'assurance d'un bois bien préservé pour la performance attendue, avec un usage maîtrisé des produits biocides respectant les aspects sanitaires et environnementaux. 

- ✓ Contrôle par tierce partie
- ✓ Imprégnation des bois
- ✓ Classe d'emploi
- ✓ NFB 50-105 partie 3
- ✓ Autoclave
- ✓ Trempage, aspersion



▲ Échantillons de bois traités, prélevés pour analyse

Le contrôle par l'organisme certificateur FCBA permet de vérifier la constance de la performance dans la qualité et la conformité des produits. La liste des titulaires, le référentiel de la marque et les règles générales CTB sont disponibles publiquement en téléchargement sur ctbbplus.fr.

La qualité assurée par la certification

Professionnelle de la préservation du bois, l'entreprise certifiée CTB-B+ s'engage sur une qualité globale de prestation. En effet, l'utilisation du seul processus de traitement ou du seul produit de traitement n'assure pas la pérennité du matériau bois pour une classe d'emploi donnée.

Il y a quatre paramètres indissociables à prendre en compte :

- La conception de l'ouvrage et son environnement (défini par le maître d'œuvre) ;
- Une essence sélectionnée par rapport à son imprégnabilité ;
- Un produit de préservation efficace et sûr, certifié CTB-P+ ;
- Un procédé de traitement de qualité.

Les caractéristiques certifiées et contrôlées

FCBA réalise deux audits par an et par site industriel permettant ainsi d'évaluer la qualité du process de l'industriel et sa mise en œuvre avec :

- la préparation des bois et leur humidité ;
- la préparation de la solution ;
- la maîtrise des cycles d'imprégnation ;
- les contrôles internes et la traçabilité des lots traités ;
- la maîtrise de l'imprégnation des bois (dilution, pénétration et rétention).

Des analyses régulières sont réalisées (prélèvement d'échantillons de bois et de solutions) et ont pour objectif de vérifier si les valeurs de pénétration et rétention sont conformes aux exigences du référentiel CTB-B+.

CTB-B+ est une marque du secteur Durabilité-préservation des bois. Celui-ci est représenté par une chaîne d'acteurs, industriels et entreprises certifiés qui maîtrisent l'usage des produits et techniques de préservation et finition.

Le secteur CTB durabilité préservation est représenté par une chaîne d'acteurs, industriels et entreprises certifiés qui maîtrisent l'usage des produits biocides et techniques de préservation et finition.



Contact

Jean-Philippe Chasles
Responsable de la marque CTB-B+
✉ jean-philippe.chasles@fcba.fr
📞 +33 (0)6 20 56 71 88



Allée de Boutaut – BP227
33028 Bordeaux Cedex
+33 (0)5 56 43 63 00

fcba.fr



▲ Poteaux support de ligne en Épicéa, traités sous certification CTB-B+ pour un usage classe d'emploi 4